

SNUipp-FSU du Haut-Rhin

19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42 E-Mail: snu68@snuipp.fr

notre site internet : <http://68.snuipp.fr> notre page facebook : <http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin>

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Éducation Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Mail aux écoles du Vendredi 27 novembre 2020

Sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8252>

Direction d'école : le SNUipp-FSU 68 écrit à la DASEN

Non remplacement : ça suffit !

Ministre de l'Éducation Nationale : le discrédit est total !

Changement de département

RIS en visio conférence

Covid19 : prise en compte des personnels vulnérables, cas contact ou sans solution de garde d'enfant

Forfait mobilités durables : profitez-en maintenant

Rémunération des AESH : interpellation syndicale unitaire

Communiqué intersyndical "Non à la répression des enfants ! Oui à la protection et à l'éducation !"

1) Direction d'école : le SNUipp-FSU 68 écrit à la DASEN

Depuis le 9 septembre, le ministère de l'Éducation Nationale a engagé un cycle de 4 groupes de travail « direction » sur le temps de décharge, les délégations de compétences, la revalorisation et la sécurité. Ce chantier, engagé pour améliorer les conditions de travail des directeurs.trices, n'avance toujours pas alors que les directeurs-trices sont plus épuisés-és que jamais.

Ainsi, les mesures annoncées cet été ne sont que très partiellement mises en oeuvre.

Le SNUipp-FSU 68 a écrit à la DASEN pour exiger qu'elle agisse au plus vite et mette en place les mesures d'aide à la direction, prévues par la circulaire ministérielle du 25 août 2020, qui sont de son ressort :

- allocation de décharge de direction complémentaire
- mise en oeuvre effective de 2 jours de formation par an pour les directeurs et organisation de temps d'échanges entre pairs
- organisation de groupes de travail « direction d'école » en présence des organisations syndicales représentatives
- amélioration des outils et abandon de l'utilisation des TBE
- ...

Le courrier à la DASEN : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8248>

Une bonne nouvelle pour certain.e.s

Direction d'école et indemnité de 450 euros : Versement sur la paie du mois de décembre - parution du décret au JO du 15 octobre 2020 : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8256>

2) Non remplacement : ça suffit !

Dans certaines circonscriptions, plusieurs dizaines de collègues malades ou placés en ASA ne sont pas remplacés. En conséquence, des centaines d'élèves se retrouvent soit à la maison, soit en surnombre dans d'autres classes, au mépris de toutes les consignes de limitation du brassage des personnes.

De même, de trop nombreux AESH ne sont pas remplacés et des dizaines d'élèves bénéficiant d'une notification de la MDPH se retrouvent sans accompagnement humain.

Le SNUipp-FSU 68 a écrit à l'IA-DASEN en :

- demandant l'embauche immédiate de personnels enseignants issues de la liste complémentaire
- exigeant le recrutement d'AESH afin de créer une brigade de remplacement de ces personnels en capacité de répondre aux besoins d'accompagnement des élèves.

La lettre à l'IA-DASEN : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8180>

Afin d'avoir des chiffres concrets nous permettant d'appuyer nos demandes d'embauche sur la liste complémentaire et de création de postes lors du prochain CTSD (l'instance qui scellera le nombre de postes et la carte scolaire pour notre département) **nous vous proposons de compléter une enquête sur le non-remplacement.**

L'enquête : <https://docs.google.com/forms/d/1Z6vyzE9514J6OcN7qOj9GWw3dXtjYkIXfLFdeS21fYE/edit?ts=5fb79acf>

3) Minsistre de l'Education Nationale : le discrédit est total !

La FSU interroge publiquement la crédibilité du ministre actuel à continuer d'être l'interlocuteur des personnels et à conduire une autre politique éducative

Pour ceux qui se demanderaient ce qui lui est reproché, voici quelques mauvais points à attribuer au ministre :

- dialogue social de sourd,
- conception mécaniste des apprentissages appuyée sur une certaine interprétation des neurosciences
- évaluations nationales dont le rôle est de faciliter un pilotage vertical du système et de justifier a posteriori le tri social
- multiplication de réformes vécues comme autant de renoncements aux missions premières de l'école
- injonctivité permanente. Circulaires et guides formalisent la vision pédagogique ministérielle qui tient avant tout en un retour à des fondamentaux étriqués «lire, écrire, compter, respecter autrui» tournant le dos à la construction d'une ambitieuse culture commune.
- vision passéiste de l'école symbolisée par le retour à la méthode syllabique et la mise en place autoritaire d'un contrôle vertical du travail des enseignant-es.
- voix critiques étouffées (création d'un conseil scientifique «sur mesure» pour limiter les apports des sciences sociales et humaine...)
- gestion de la crise sanitaire avec les mensonges sur les masques, les protocoles inapplicables, l'information parcimonieuse et trop tardive, le manque d'anticipation, le déni sur les chiffres
- tergiversations concernant l'hommage à Samuel Paty, finalement saboté par ses soins
- Création de toute pièce d'un syndicat lycéen (parce que sa réforme du bac était très contestée sur le terrain pour faire taire ses contradicteurs.
- ...

La tribune de la FSU : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8244>

4) Changement de département

Pour tout savoir sur les modalités de changement de département :

La circulaire, le calendrier, le dossier SNUipp-FSU 68, le e-dossier permutation, la fiche de suivi à renvoyer : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8156>

5) RIS en visioconférence

Parce qu'en cette période compliquée il est encore plus important de s'informer et d'échanger sur nos ressentis, nos besoins, nos envies, nos coups de gueules, nous vous proposons de nous retrouver à l'occasion de RIS en visioconférence :

- « **Actualités** » **Mardi 1^{er} décembre 2020 à 17h**

- « **Néo : PES, T1 et T2** » **Mercredi 9 décembre 2020 matin**

- « **Actualités** » **Jeudi 10 décembre 2020 à 17h**

Pour participer à une RIS : renvoie un mail à snu68@snuipp.fr .

Nous te renverrons un lien de visioconférence.

Participer à une RIS, même en visio conférence, est un droit.

Vous pouvez participer à 9h de RIS par an et récupérer ces heures sur les 108h hors APC.

Comment participer et récupérer ces heures de participation : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article6130>

6) Covid19 : prise en compte des personnels vulnérables, cas contact ou sans solution de garde d'enfant

Circulaire académique "Prise en compte au sein des écoles, établissements et services des personnes vulnérables, des personnels « cas contacts » et des personnels sans solution de garde d'enfants de moins de 16 ans"

La circulaire et ses annexes : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8240>

7) Forfait mobilités durables : profitez-en maintenant

Le forfait mobilités durables a été acté il y a déjà quelques mois. Mais dans le Haut-Rhin, notre administration tarde à le mettre en place (ce n'est pas le cas dans d'autres départements !). Pourtant nous avons interpellé plusieurs fois l'IA-DASEN sur le sujet, lors d'entrevues ou par courrier, sans obtenir d'autres réponses qu'une circulaire était en attente.

L'urgence climatique n'est décidément pas l'urgence de l'IA-DASEN ! Le SNUipp-FSU 68 continuera à l'interpeller régulièrement sur sa concrétisation !

Mais , même si l'IA-DASEN, que nous continuerons à interpeller régulièrement, retarde sa mise en place, vous pouvez déjà envoyer une attestation s/c de votre IEN (gardez une copie !).

Article et modèles de courrier : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8188>

8) Rémunération des AESH : interpellation syndicale unitaire

« Nous vous demandons , monsieur le ministre, de présenter des mesures salariales urgentes pour les AESH et d'engager sans tarder la reconnaissance statutaire du métier d'AESH »

Le courrier intersyndical : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8224>

9) Communiqué de presse FSU "La FSU dénonce les violences contre un camp de réfugiés"

Lundi soir des forces de l'ordre ont mis à sac un camps de réfugiés, installé place de la République à Paris pour dénoncer l'absence de mesures de relogement de migrants.

Des actes de violences ont été commis. Ce spectacle indigne a eu lieu devant élu-es et journalistes alors même que la loi de sécurité globale en discussion au Parlement pourrait, à l'avenir, entraver la médiatisation ce type d'opérations de police. Les propos du ministre de l'intérieur demandant la lumière font beau jeu quand l'essentiel de de ses expressions du moment cherche à cliver la société.

La FSU condamne les violences perpétrées place de la République à Paris le lundi 23 novembre 2020 au soir, demande que toute la lumière soit faite sur cet évènement et en particulier qu'une enquête détermine les responsabilités qui ont conduit à de cette situation inacceptable.

10) Communiqué intersyndical « Non à la répression des enfants ! Oui à la protection et à l'éducation ! »

La FSU, la FCPE, la CGT, Solidaire, Le syndicat de la Magistrature, le syndicat des avocats de France, la Ligue des droits de l'homme, Défense des enfants international France ont co-signé un communiqué pour réagir au traitement subi par des enfants soupçonnés d'avoir tenu des propos « violents » et « inquiétants » lors de l'hommage rendu dans leur classe à Samuel Paty.

Lire le communiqué : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8212>

11) Adhérer au SNUipp-FSU... Mais pourquoi ?

Les délégué·es du personnel du SNUipp-FSU, vous informent de vos droits, vous aident à les faire respecter, vous représentent et vous assistent pour les recours, vous aident à comprendre les règles du mouvement, vous éclairent sur les ASA, le protocole sanitaire, vous accompagnent en cas de convocation chez l'IEN ...

Le SNUipp-FSU participe au dialogue social et revendique l'amélioration de nos conditions de travail : effectifs, RASED, direction, REP+, CPC, PES, Classes spécialisées, maternelle, programmes : les mandats du SNUipp-FSU sont nombreux et précis et se déclinent par des mobilisations, des discussions, des interpellations, des communiqués de presse...

Tout cela se fait avec et grâce à vous !

L'article «Les raisons de faire appel au SNUipp-FSU n'ont pas manqué en 2019/2020 ! » :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article7374>

Bulletin d'adhésion : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales